



Médiation dans le domaine de l'oral en continu ou en interaction

1^{er} et 2nd degrés

Repenser la communication

La médiation est un processus de communication dont la fonction est de rétablir voire d'établir la communication. Elle cherche à garantir l'intercompréhension et se réalise selon différentes modalités. À l'oral, elle est particulièrement nécessaire lorsque l'accès à la compréhension est empêché pour des raisons multiples, variant par exemple dans une même classe selon les situations d'élèves au regard de la langue française.

L'enjeu majeur de toute médiation est de favoriser l'accessibilité aux situations d'apprentissage proposées.

Les difficultés de communication peuvent être liées à des causes diverses que l'on peut synthétiser rapidement :

- des différences linguistiques et culturelles ;
- un manque de compétences dans l'autre langue et notamment la langue de l'école (les disciplines) ;
- des troubles des fonctions cognitives, des troubles des fonctions visuelles ou auditives ;
- un trouble de langage ;
- une inhibition affective, etc.

Les grandes familles de médiation accompagnées d'exemples concrets

Faire appel à un élève volontaire

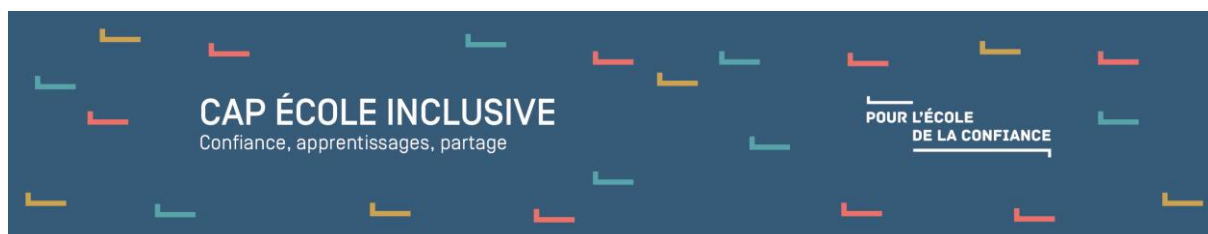
Cet élève est prêt à faire la médiation entre :

- l'enseignant et l'élève qui en a besoin ;
- l'élève et l'objet d'apprentissage.

Le tiers « médiant » n'exprime pas sa pensée mais se limite à jouer le rôle d'intermédiaire, de relais dans le transfert de l'information (l'entrée dans l'apprentissage ne repose pas uniquement sur cet élève).

Que fait-il et comment ? L'action de l'élève s'exerce de deux façons :

- par son positionnement. Les deux élèves sont en posture d'attention conjointe, côte à côte ou l'un en face de l'autre. Le propos de l'enseignant sera largement éclairé par la simple présence de l'élève médiant, notamment par son regard (successivement posé



sur le tableau, les outils, l'enseignant ou encore un autre élève qui prend la parole) et sa prise en main des supports, documents, outils nécessaires à la réalisation des tâches scolaires. L'un suit l'autre qui lui montre ;

- l'élève médiant intervient après l'exposition des tâches par l'enseignant, sa fonction est de :
 - clarifier le propos de l'enseignant en pointant pendant la séance, la partie de consigne dont il est question ;
 - adapter, par l'emploi d'un niveau de langage plus proche de celui de l'élève, le propos de l'enseignant ;
 - vulgariser le lexique de la discipline en prenant appui sur le geste, le dessin, le contexte, la reformulation.

Utiliser un objet médiant : la situation de médiation se fonde sur le principe ternaire

Renforcement visuel : images, pictogrammes, PECS, marionnettes.

Plan de récit : déroulé chronologique imagé (d'un récit, d'une expérience scientifique, d'un fait historique...).

Numérique dont communication augmentée : QR code, synthèse vocale et traducteur, utilisation du tableau animé (classroom screen).

Codage symbolique : PECS, Makaton.

Langage écrit : écrits non formels (liste, carte mentale, mots-clés, autant d'appuis pour manifester sa compréhension que pour soutenir un oral fragile).

Communication non verbale : mimer une histoire, associer geste/son (Borel-Maisonny), Makaton.

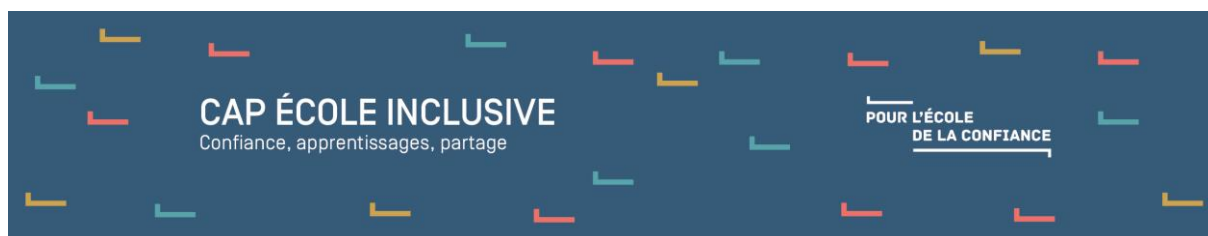
Dans le cadre de l'**oral en continu**, pour les prises de parole de l'élève : si les entraves sont conséquentes, utiliser l'enregistrement (en permettant à l'élève de s'enregistrer plusieurs fois si cela s'avère nécessaire) et ceci jusqu'à ce qu'il soit satisfait, dans l'établissement ou chez lui. Des dictaphones peuvent à cette fin être disponibles dans les établissements, dictaphones qui s'ajoutent à celui de l'élève.

Agir sur les constituants de la communication verbale : développer la communication verbale simplifiée

Proposer un transfert sélectif d'informations : rendre accessible sans appauvrir (morphosyntaxe et lexique).

Utiliser le langage symbolique : codage de notions ou de mots (classes grammaticales, consignes, matériel, modalités de travail, temps imparti, domaines d'apprentissage et ses sous-domaines).

Varié les modalités vocales : accentuer la prononciation, ménager des pauses, adapter le volume sonore, le débit.



Veiller à la posture de l'enseignant : s'asseoir près de l'élève ou au contraire ménager une distance pour éviter qu'il ne se sente envahi. Se placer à sa hauteur, exagérer les mouvements du visage et se placer face à l'élève.

Aménager l'espace : éviter les distracteurs, les afférences sonores qui pourraient perturber la communication, proposer un casque pour les élèves avec autisme ou TDAH.

Permettre à l'élève de modifier le flux de parole de l'enseignant : proposer des enregistrements sonores qui peuvent être réécoutés par l'élève (varier vitesse de lecture, hauteur).

Favoriser la coopération de la communauté éducative : AESH, enseignant, parents, médico-social et périscolaire

Prendre appui sur le document de mise en œuvre du PPS pour les élèves en situation de handicap.

Définir un lexique commun pour établir et soutenir la communication : classeur de pictogrammes, consignes scolaires, matériel.

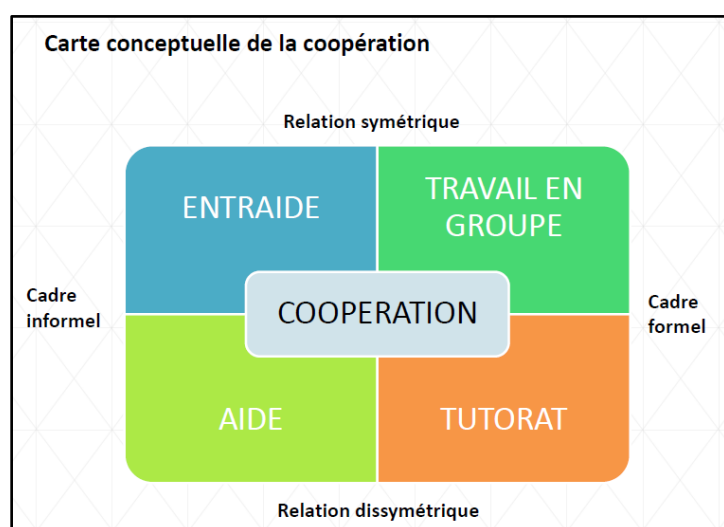
Utiliser en classe les supports préparés avec les partenaires médicaux (orthophoniste, psychomotricienne, oto-rhino-laryngologiste...).

Prévoir que le classeur (ou le cahier) suive l'élève au cours de sa scolarité et soit progressivement enrichi.

Mettre en place la coopération entre élèves

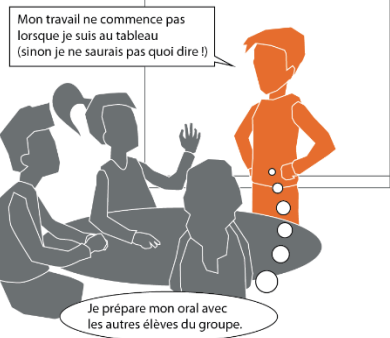
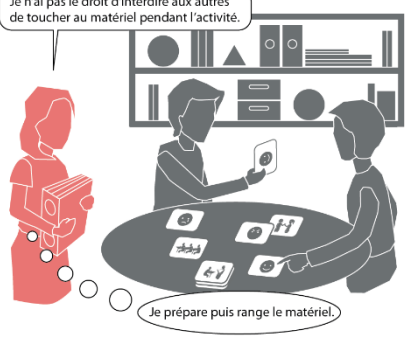
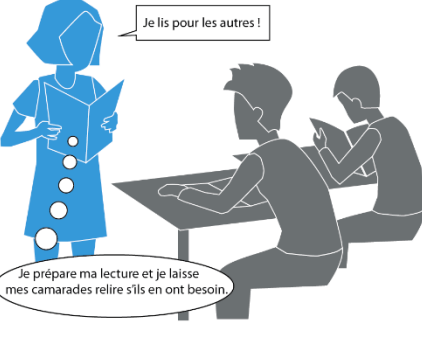
Faire de la réussite de chacun l'affaire de tous, et de la classe une communauté solidaire.

Pour engager collectivement les élèves dans les apprentissages, plusieurs formes d'apprentissage collectif existent.



Droits réservés

Les conditions d'un apprentissage collectif effectif

Composer les groupes de manière raisonnée	Affinités : attention aux logiques d'amitié et de loyauté très présentes chez les plus jeunes. « Si tu n'es pas avec moi, tu es contre moi. » Critères définis par l'enseignant : groupes de besoin, de compétences, de confrontation, d'entraînement mutuel, d'entraide, de tutorat. Laisser le sort agir : utiliser un jeu de cartes, chaque élève en pioche une puis retrouve son binôme (valet de pique, valet de trèfle) ou ses trois coéquipiers (tous les valets). Laisser les élèves choisir la modalité : groupe ou individuel. Celui qui choisit de travailler seul ne peut demander de l'aide. Cela constitue un détournement pédagogique (être privé des bienfaits de l'interrelation peut conduire à solliciter l'agir collaboratif).
Donner des rôles	Rapporteur  Mon travail ne commence pas lorsque je suis au tableau (sinon je ne saurais pas quoi dire !) Je prépare mon oral avec les autres élèves du groupe. Secrétaire  J'ai le stylo, pas le pouvoir ! J'écris seulement lorsque tout le monde s'est mis d'accord... Matériel  Je n'ai pas le droit d'interdire aux autres de toucher au matériel pendant l'activité. Je prépare puis range le matériel. Lecteur  Je lis pour les autres ! Je prépare ma lecture et je laisse mes camarades relire s'ils en ont besoin

© Réseau Canopé pour les 4 images

CAP ÉCOLE INCLUSIVE

Confiance, apprentissages, partage

POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE

Former les élèves

Celui qui aide	Celui qui se fait aider
Termine d'abord ce qu'il est en train d'effectuer.	Essaye d'abord tout seul.
Est d'accord pour aider.	Choisit celui qui peut l'aider et attend qu'il soit disponible.
S'exprime en chuchotant .	Pose des questions précises .
S'assure d'avoir compris ce sur quoi il faut aider sinon renvoie vers quelqu'un d'autre.	Est attentif .
Il n'en dit pas trop, laisse l'autre penser .	Il décide de l'arrêt de l'aide et remercie même si cela n'a pas été utile.
Il peut : – proposer des outils ; – expliquer la consigne ; – dire avec d'autres mots ; – montrer sa manière de faire ; – donner des exemples ; – faire des dessins, des schémas ; – donner des astuces.	

Source : François Le Ménahèze, Coopération et pédagogie Freinet, Nantes, Éditions ICEM, n° 33, 2002.

Autres modèles de formation

→ McNaughton : Pause, Prompt and Praise (attendre, intervenir, encourager)

- Pause : l'élève aidant attend la demande. Lorsqu'elle survient, il observe l'élève aidé qui essaye de rectifier sous le regard de l'élève aidant.
- Prompt : l'élève aidant intervient en proposant un outil, en indiquant précisément où se situe l'erreur, en attirant l'attention sur des données négligées...
- Praise : encouragement, maintien l'attention.

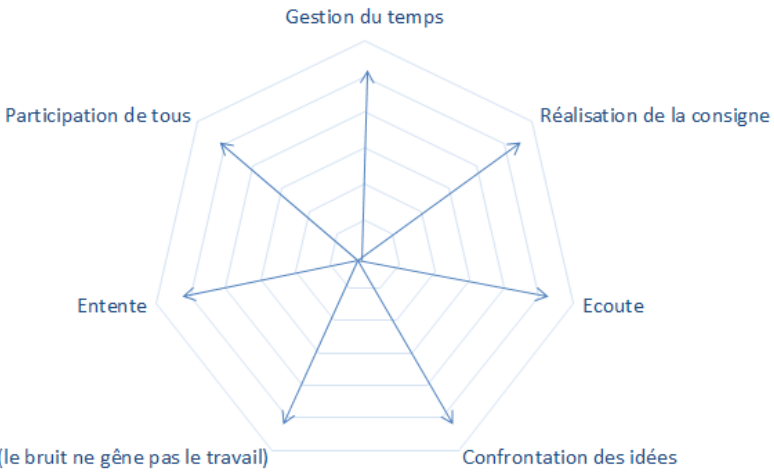
→ J. Armand : Identification, Modelage, Accompagnement (IMA)

- Utile pour des tâches qui relèvent essentiellement de la méthodologie (calculs posés, copie, tracés de longueurs...)
- Identification : l'élève aidant et l'élève aidé identifient ensemble le problème, l'erreur...
- Modelage : l'élève aidant réalise à voix haute la tâche.
- Accompagnement : l'élève aidé réalise la tâche sous le regard de l'élève aidant.

CAP ÉCOLE INCLUSIVE

Confiance, apprentissages, partage

POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE

Clarifier le déroulement	Consigne : verbes d'action, critères de réussite. Recherche individuelle : réflexion sans interactions. Coopération : recherche en groupe, binôme, entraide... Synthèse sur les résultats (seulement si nécessaire). Explicitation des apprentissages et stratégies.
Procéder à l'évaluation du fonctionnement collectif	 <i>Droits réservés</i>